

Décision

Générale

modern

## Décision n° 3/AN/2002/4ème L portant nomination d'un Secrétaire Général à titre intérimaire Mr. Bourhan Daoud Ahmed.

n° 3/AN/2002/4ème L

Ministère  
ASSEMBLÉE NATIONALE

Date de publication  
21 janvier 2002

Numéro JO  
n° 4 du 28/02/2002

Date du numéro  
28 février 2002

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

Mr. Bourhan Daoud Ahmed, du corps de l'Administration général, précédemment Conseiller du Président de l'Assemblée nationale en charge des Affaires Générales et Politiques, est nommé, à compter du 21 janvier 2002, à titre intérimaire, Secrétaire Général de l'Assemblée nationale en remplacement de Mr. Omar Abdillahi Rabeh, mis à la retraite d'office pour limite d'âge.